

Communiqué de presse

Élections de nouveaux Présidents des Commissions Médicales d'Établissement au GHT Plaine de France : Dr Rachid Sehouane à Gonesse et Dr Pascal Bolot à Saint-Denis

A l'occasion des commissions médicales d'établissement (CME) du 8 novembre (Gonesse) et du 10 novembre (Saint-Denis), de nouveaux Présidents de CME ont été élus, succédant à François Venutolo et François Lhote, respectivement présidents de la CME de Gonesse et de Saint-Denis pendant 12 et 10 ans.

Selon Jean Pinson, directeur des Centres hospitaliers de Saint-Denis et (par Intérim) de Gonesse :

« François Lhote et François Venutolo ont eu des mandats particulièrement riches avec l'aboutissement de projets immobiliers importants (de nombreuses ouvertures et rénovations de services à Saint-Denis et la mise en service du nouvel hôpital à Gonesse), la création du groupement hospitalier de territoire, la validation du projet médical partagé, l'élaboration de nouveaux projets médicaux et bien sûr la crise COVID au cours de laquelle ils ont assuré la direction médicale de crise dans leur établissement. Je les remercie pour la qualité de notre collaboration qui a permis de répondre à la crise sanitaire tout en avançant sur des projets améliorant l'offre de soins dans les deux hôpitaux. Je souhaite beaucoup de réussite aux nouveaux Présidents dans l'exercice de leur mandat. Notre premier défi commun sera de porter les nouveaux projets médicaux des deux hôpitaux adoptés en instances cet été auprès des tutelles ».

Election du Dr Pascal Bolot à la Présidence de la CME du Centre hospitalier de Saint-Denis :

Le Dr Pascal Bolot a intégré l'hôpital Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois (93) en 1990 où il s'est attaché à développer les soins intensifs néonataux. Membre de la CME, il s'est investi au sein du Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) et de la commission équipement. Arrivé à l'hôpital Delafontaine en 2006 comme responsable du service de néonatalogie - réanimation néonatale, il devint chef de pôle Femme-enfant et membre du directoire en 2012. Responsable de la commission du plan d'équipement médical, il fut élu Vice-Président de la CME en 2015 et intégra ainsi le Collège médical et le Comité stratégique du GHT Plaine de France. Le Dr Fatima Kaddari (cheffe de pôle médicotechnique) et le Dr Daniel da Silva (Chef de pôle Urgences-SMUR-réanimation) ont été élus à ses côtés Vice-Présidents de la CME le 10 novembre 2021.

Selon Pascal Bolot : *« Je souhaite instaurer une commission médicale d'établissement vivante accordant toute sa place aux débats d'idées. La CME doit être un lieu d'échange où sont co-construits les projets. Je souhaite dans ce cadre mettre en place trois nouvelles commissions de la CME : la commission Projet médico-soignants, la commission recherche/innovation et la commission développement durable. Pour renforcer le dialogue, nous allons également créer une nouvelle instance rassemblant les chefs de pôle ».*

Election du Dr Rachid Sehouane à la Présidence de la CME du Centre hospitalier de Gonesse :

Le Dr Rachid Sehouane réalisa toute sa carrière au Centre hospitalier de Gonesse. Après 5 ans au service réanimation en tant que praticien attaché, il s'oriente vers la médecine interne pour répondre au besoin important du territoire, notamment pour la prise en charge de patients VIH. Il obtient son concours de praticien attaché en 2001 et sera nommé chef de service de médecine interne et maladies infectieuses en 2019. En charge de la gestion des internes dans l'établissement, il est élu Vice-Président de la CME en 2011 puis en 2015 et s'est investi dans différentes instances (COMAI, COPS, Présidence du CLIN). Le Dr Pierre Brun, chef du Bloc opératoire, a été élu Vice-Président de la CME à ses côtés lors de la CME du 8 novembre 2021.

Selon Rachid Sehouane : *« Je souhaite recentrer la CME autour des questions médicales, de la qualité des soins et du parcours patient tout en la rendant plus accessible. Je m'attacherai à garantir la transparence du directoire, qu'il s'agisse de l'ordre du jour ou des décisions prises. Pour améliorer la qualité des débats, je reprendrai le principe des pré-CME sur certains sujets où le débat médical est nécessaire et je donnerai la priorité à la présentation des travaux des sous-commissions. Je compte également créer un bureau strictement médical de conciliation ».*